

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 Novembre 2017 - Paris

Ouverture de l'Assemblée Générale du SMPF à 11 h 30.

Assemblée Générale commune avec la SFP sur la proposition de statut juridique de l'ACP élaboré par la spécialité.

1 - Rapport Moral : Dr Frédéric STAROZ Président

Les actions menées par le SMPF en 2017 :

- Le SMPF a pris la décision de se faire aider par un cabinet de lobbying pour transformer l'essai du rapport DGOS 2012, dans le but de donner à l'ACP un cadre juridique stable pour un meilleur service à la communauté médical ainsi qu'aux patients.
- Le SMPF a entamé des actions juridiques pour freiner les OPA hostiles sur l'ACP (fonds d'investissement, biofinanciers, biologistes etc...)
- Le SMPF travaille avec la SFCC sur le dépistage du cancer du col :
 - Cahier des charges/comptes rendus et codes ADICAP standardisés
 - Prise en charge du développement de requêtes dédiées aux sein de nos SGL
 - Développement d'un logiciel dédié à l'exploitation de ces données
 - Négociation avec la CNAM.
- Adhésion à un syndicat hospitalier transversal (Dr J.

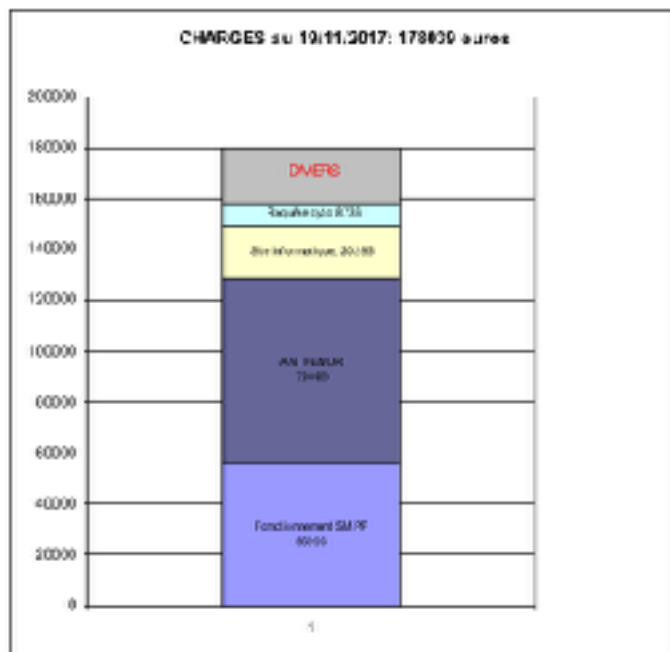
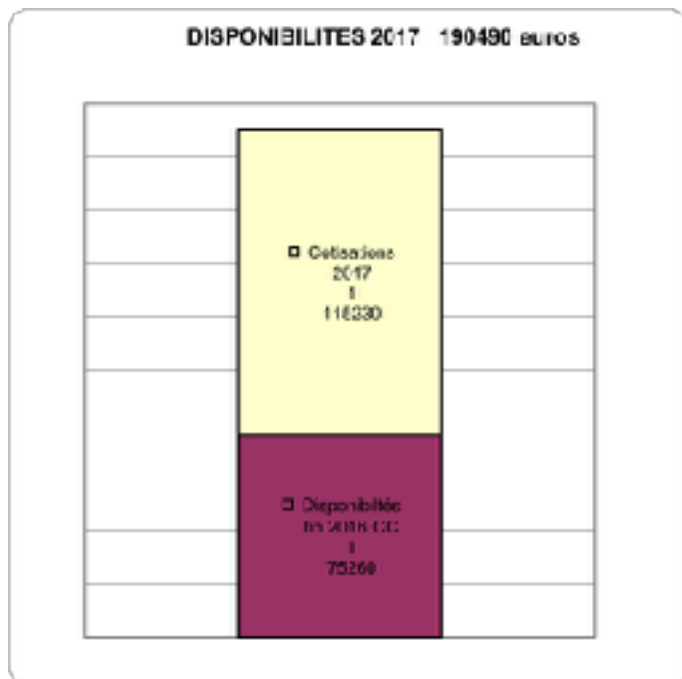
Cucherouset) L'ACP est en difficulté dans le service publique. Beaucoup de combats sont à mener :

- AO et sous-traitance affaiblissent ACP hospitalier
- Valorisation insuffisante missions spécifiques et actes lourds (foetopathologie...)
- Difficultés d'investir et d'innover
- Fragilité des services (temps médical...)
- Facturation actes des PF de BM
- Revaloriser actes lourds (foetopathologie, greffes...)
- Travail sur l'attractivité (GHT et regroupements...)
- Fuite de PH et difficultés de recrutement

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que les ACP Hospitaliers s'investissent dans la défense de notre spécialité en adhérant au SMPF.

- Vers une solution pour la consultation de 2d avis (Pr. B. Vergier) avec Diaginter
- Dossier RIHN (Dr. Vire)
- Parcours du prélèvement (HAS / Dr. M. Ounnoughene)
- 1/3 payant. Accès base « CDR » (Dr. Ph. Camparo).
- Travail sur lésions frontières du sein (Dr Ch. Sattonnet)
- Soutien du projet impulsion (AFAQAP)
- Les réponses à vos questions (Dr. C. Dupin)

2 - Rapport Financier : Dr Philippe GROS Trésorier



Adhérents au SMPF

	2015	2016	2017
Libéraux	454	422	448
Hospitaliers	79	88	78
Retraités	13	13	34
Internes		1	4
Total	546	524	564

3 - Rapport Financier / Approbation des comptes / propositions cotisations 2018

Rappel des tarifs de cotisation 2017 :

- **Secteur Libéral**

- 1^o année d'installation / Remplaçant exclusif : Adhésion annuelle **130 €**
- 2^o année d'installation : Adhésion annuelle **180 €**
- À partir de la 3^o année d'installation : Adhésion annuelle **250 €**

- **Secteur Hospitalier**

- Attachés exclusifs / Assistants / PAC : Adhésion annuelle **60 €**
- M.C.U.-PH / P.H. / P.H.U. : Adhésion annuelle **110 €**
- P.U.-P.H. / Médecins C.A.C. : Adhésion annuelle **170 €**

- **Autres**

- Mixtes : Adhésion annuelle **150 €**
- Retraités : Adhésion annuelle **30 €**
- Internes / D.E.S. : Adhésion annuelle **25 €**

4 - Approbation et quitus donné au Trésorier pour son bilan financier : à l'unanimité des présents

5 - Propositions cotisations 2018 : Le montant des cotisations reste inchangé pour 2018

Proposition d'une cotisation exceptionnelle complémentaire de 100 € en plus de la cotisation de base pour 2018 : Vote à l'unanimité des présents.